

THE
QUEBEC
GAZETTE.

NOMB. 824.
L A
GAZETTE
D E
Q U E B E C.



THURSDAY, JUNE 21, 1781.

JEUDI, le 21 JUIN, 1781.

From the NEW-YORK ROYAL GAZETTE Extraordinary, March 26, 1781.

LAST Sunday night arrived here Mr. Galgey, Midshipman of his Majesty's Ship-Royal Oak, dispatched express by Vice Admiral Arbuthnot. The following is an account of an action fought on the 16th between the British and French squadrons, off the Chesapeake.

Royal Oak, Lynhaven-bay, March 21, 1781.

ON Friday the 16th inst. at 6 A. M. the Iris made the signal for discovering 5 strange sail to the N. N. E. And soon hailed the Admiral that they were large ships standing for the Capes of Virginia, and supposed to be distant about three miles. The Admiral immediately concluded it must be the enemy he was in search of, and accordingly prepared for battle, by forming the line ahead to the wind, which was then fresh, and proceeded on with a press of sail in the chase. At this time Cape Henry bore S. W. by W. distant about 14 leagues, wind at west; the French bearing from us N. N. E. the weather to hazy as scarcely to be able to discern the length of the British line. At a quarter after 8, the wind veered to N. W. by W. which gave the enemy the advantage of the weather-gage; about this time, several of the ships were discovered to windward, endeavouring to form in a line; twenty-five minutes after 8, the Guadaloupe ranged up under our lee, bringing the same intelligence with that already given by the Iris; thirty five minutes after 8, the Admiral directed the Iris, by signal, to make sail ahead, and keep fight of the French fleet; the British line was by this time completely formed, steering close hauled on the larboard tack.—At twenty minutes after 9, the head-most of the French ships tacked, as did the rest in succession, and formed the line on the starboard tack. At thirty-five minutes after 9, the wind being very squally, the Admiral formed the line ahead, two cables length asunder.

At a quarter after 10, the Admiral made the signal for the squadron to tack, the head-most and weather-most first, and gain the wind of the enemy. At a quarter after 11, the head-most of the French line tacked, but one of them having missed it, the rest wore and formed the line on the larboard tack. At forty minutes after 11, the Admiral again formed his line at a cable's length asunder.

At twelve o'clock, there being a prospect of the van of the British line reaching the enemy, the whole of the British line tacked by signal. At one P. M. the French squadron being also in a line ahead, of eight two deckers, bore E. by S. the British line close hauled steering E. S. E. wind at N. E.

At thirty minutes after one, the enemy being apprehensive of the danger and inconvenience of engaging to windward, from the very high sea that was running, wore, and formed their line to leeward of the British line.

At two o'clock the British squadron wore in the line, and in a few minutes the Robust which led the fleet in the most gallant and officer-like manner, was warmly engaged with the van of the enemy. The ships in the van and center of the line were all engaged by half past two, and by three the French line was broke; part of their ships began soon after to wear, and to form their line again with their heads to the S. E.

At twenty minutes after three, we wore and stood after them, but the Robust, Prudent and Europe, which, from the manner of the enemy's engaging, had bore the brunt of the action, were so intirely disabled as to be incapable of pursuit, and of securing the trophies of the victory they had already gained. At half after four a thick fog, which arose, intercepted the sight of the enemy from our view; the Medea joined us soon after, which we directed to proceed and observe the route of the enemy, while the British squadron proceeded to the Chesapeake, in the hope of intercepting them, should they attempt to get in there. At seven o'clock we brought to, to put the disabled ships in a situation to execute these intentions. Next morning we made sail, and the same evening the whole squadron anchored in Lynhaven-bay.

Return of killed and wounded.—One Lieutenant, two Midshipmen, and forty seamen killed; and about eighty wounded in all.

PHILADELPHIA, April 4.

Head-quarters, Iron Works, North Carolina, March 10, 1781.

S I R,

SINCE I had the honour of addressing your Excellency last, there have been some changes in our circumstances. On the second Lieut. Col. Lee, with a detachment of riflemen, attacked the advanced of the British army under Col. Tarleton, near Allamance, and killed and wounded, by report, about thirty of them. On the sixth the British moved down towards High Rock, either with a view to intercept our stores, or cut off the light infantry from the main body of the army, then advanced near seven miles; but they were handsomely opposed, and suffered considerably without effecting any thing.

This Manœvre occasioned me to retire over the Haw river, and move down the north side of it, with a view to secure our stores coming to the army, and to form a junction with several considerable reinforcements of Carolina and Virginia militia, and one regiment of Virginia eighteen months men, on the march from Hillsborough to High rock. I effected this business, and retired towards Guilford Court-house.

Our militia had been upon such a loose and uncertain footing ever since we crossed the Dan, that I could attempt nothing with confidence, though we kept within ten or twelve miles of the enemy for several days. The enemy kept close, seemingly determined, that we should gain no advantage of them without risking something of consequence. I have the honor to be, with great respect and esteem, your most obedient humble servant,

NATHANIEL GREENE.

His Excellency General Washington.

De la Gazette Royale extraordinaire de la Nouvelle-York, le 26 Mars, 1781.

DIMANCHE dernier est arrivé ici Mr. Galgey, garde-marine du vaisseau de sa Majesté le Roial Oak, envoyé en exprès par le Vice-amiral Arbuthnot. Ce qui suit est le détail d'un combat livré le 16 entre l'escadre Britannique et l'escadre Française, à la hauteur de Chesapeak.

Royal Oak, dans la Baie de Lynhaven, 21 Mars, 1781.

VENDREDI le 16 présent à six heures avant midi l'Iris fit le signal qu'elle découvrait cinq voiles étrangères au N. N. E. et bientôt après il informa l'Amiral qu'ils étoient de gros vaisseaux allant aux Caps de la Virginie, et à environ trois miles de distance. L'Amiral conclut immédiatement que c'étoit l'ennemi qu'il cherchoit, et se prépara au combat, en formant la ligne au vent qui souffloit alors, et nous nous mîmes à les poursuivre à force de voiles. Dans ce même tems le Cap Henry portoit S. O. par O. distant environ 14 lieues, le vent au Ouest. Les François portant de nous N. N. E. le tems si épais qu'à peine on pouvoit distinguer la longueur de la ligne Britannique. A huit heures et un quart le vent vira au N. O. par O. ce qui donna à l'ennemi l'avantage du tems; vers ce tems-là l'on aperçut plusieurs des vaisseaux qui venant au vent, vouloient former une ligne. A huit heures et demi la Guadaloupe se rangea du côté opposé au vent, et nous donna la même intelligence que l'Iris; à huit heures 35 minutes l'Amiral fit le signal à l'Iris d'aller en avant et de reconnoître la flotte Française. La ligne Britannique étoit alors entièrement formée, gouvernant à babord.—A 9 heures vingt minutes le premier vaisseau de l'escadre Française en avant vira de bord; le reste de la flotte en fit autant, et forma une ligne à tribord. A neuf heures 35 minutes, le vent étant bien orageux, l'Amiral forma sa ligne en avant, les vaisseaux éloignés les uns des autres à la longueur de deux cables.

A dix heures et un quart l'Amiral fit le signal de virer de bord, et le vaisseau en avant plus au vent gagna le vent de l'ennemi. A onze heures et un quart le vaisseau en avant de la ligne Française vira de bord, mais un d'eux n'ayant pas bien pris le vent, le reste de l'escadre porta et forma la ligne à babord. A onze heures quarante minutes l'Amiral forma sa ligne, les vaisseaux éloignés seulement de la longueur d'un cable les uns des autres.

A midi, comme l'on vit les vaisseaux en avant de la ligne Britannique s'étendre vers l'ennemi, toute la ligne Britannique vira par un signal. A une heure après midi l'escadre Française étant aussi sur une ligne en avant, de huit vaisseaux à deux ponts, porta E. par S. la ligne Britannique portant E. S. E. le vent au N. E.

A une heure-trente minutes l'ennemi craignant le danger et l'inconvénient de s'engager à l'opposé du vent, rapport à la grosseur des vagues, porta et forma sa ligne du côté de la ligne Britannique opposée au vent.

A deux heures l'escadre Britannique porta vers la ligne, et dans l'espace de quelques minutes le Robust qui étoit à la tête de l'escadre et dont le Capitaine manœuvroit en habile officier, s'engagea avec l'avant de la ligne Française. Les vaisseaux en avant et au centre de la ligne étoient tous engagés à deux heures et demie, et à trois heures la ligne Française étoit rompue; une partie de leurs vaisseaux commencèrent pour lors à porter et à former leur ligne une seconde fois au S. E.

A trois heures vingt minutes nous portames sur eux, mais le Robust, le Prudent et l'Europe qui, de la façon dont l'ennemi étoit engagé, avoient soutenu le choc de l'action, étoient si délamparés qu'ils ont été incapables de poursuivre et de conserver les trophés de la victoire qu'ils avoient déjà remporté. A quatre heures et demie une brume épaisse qui s'éleva nous fit perdre l'ennemi de vue; nous envoiames la Médée qui nous avoit rejoint d'aller observer la route de l'ennemi, pendant que l'escadre Britannique gagneroit Chesapeake, dans l'espérance de le prendre si il osoit y venir. A sept heures nous amenâmes nos voiles afin de mettre les vaisseaux désemparés en état de pouvoir exécuter ce projet. Le lendemain matin nous fîmes voiles, et le même soir nous jettâmes l'ancre dans la baie de Lynhaven.

Raport des tués et blessés.—Un Lieutenant, deux gardes-marine et quarante matelots tués, et environ quatrevingt blessés.

PHILADELPHIE, le 4 Avril.

Quartier-général, aux Forges, dans la Caroline du Nord,

MONSIEUR,

le 10 Mars, 1781.

DEPUIS que j'ai eu l'honneur d'écrire à votre Excellence, il y a eu quelques changemens dans notre état. Le 2 de ce mois le Lieutenant-colonel Lee avec un détachement de coureurs attaqua l'avant-garde de l'armée Britannique sous le Colonel Tarleton, près d'Allamance et en tua et blessa, suivant le rapport, environ trente. Le six l'armée Britannique est descendue vers High Rock, soit dans l'intention d'intercepter nos magasins soit pour séparer l'infanterie légère du corps de l'armée qui étoit avancé près de sept miles; mais on s'y opposa et l'ennemi souffrit considérablement sans rien effectuer.

Cette manœvre me fit retirer de l'autre côté de la rivière Haw, et je descendis du côté du Nord, dans l'intention de garantir nos provisions qui venoient pour l'armée, et de joindre plusieurs renforts considérables de la milice de la Caroline et de la Virginie, et un régiment de la Virginie de gens engagés pour dix-huit mois qui étoient partis de Hillsborough pour High Rock. J'ai effectué ce que je m'étois proposé, et me suis retiré à la maison de Cour de Guilford.

Notre milice est sur un pied si incertain depuis que nous avons passé le Dan, que je n'oserois rien entreprendre avec confiance, quoique nous ne soions qu'à dix ou douze miles de l'ennemi depuis plusieurs jours. L'ennemi se tient clos, déterminé probablement à ce que nous ne prenions sur lui aucun avantage sans courir des risques de conséquence. J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect et d'estime, votre très humble et obéissant serviteur,

NATHANIEL GREENE.

A son Excellence le Général Washington.

Camp aux Forges, 10 miles de la maison de Cour de Guilford, le 16 Mars, 1781.

MONSIEUR,

Le 10 j'ai écrit à son Excellence le Général Washington du High Rock Ford sur la rivière Haw, dont j'ai envoyé copie à votre Excellence, que j'avois joint un regiment du Continent de soldats engagés pour 18 mois et deux corps considérables de milice de la Virginie et de la Caroline du Nord. Après cette jonction je résolus d'attaquer l'ennemi sans perte de tems, et je me disposai en conséquence; bien persuadé que si nous réussions ce seroit la ruine des ennemis, et que s'il en arrivoit autrement ce seroit seulement un malheur pour nous.

Le 12 l'armée partit de High Rock Ford et arriva le 13 à Guilford, l'ennemi étoit à la maison d'assemblée des Quakers sur Deep River, à huit miles de notre camp. Le 15 au matin nos découvreurs rapportèrent que l'ennemi avoit dans le grand chemin de Salisbury. Je fis mettre l'armée sur trois lignes; la ligne du front étoit composée de la Caroline sous le commandement des Généraux Butler et Eaton; la seconde ligne étoit composée de la milice de la Virginie, commandée par les Généraux Stevens et Lawson, qui formoient deux brigades; la troisième ligne consistoit en deux brigades, une des troupes réglées de la Virginie et l'autre de Maryland commandées par le Général Huger et le Colonel Williams. Le Lieutenant-colonel Washington avec les dragons du premier et du troisième regiment, un détachement d'infanterie légère, composé de troupes réglées, et un régiment de coureurs sous le Colonel Lynch, formoient un corps de réserve pour la sûreté de notre flanc droit. Le Lieutenant-colonel Lee avec sa légion, un détachement de l'infanterie légère et un corps de coureurs sous le Colonel Campbell, formoient un corps de réserve pour la sûreté de notre flanc gauche.

La majeure partie de ce pays est en désert avec quelques prairies que l'on y voit par-ci par-là. L'armée étoit sur un coteau élevé entouré d'autres côtes, dont la plus grande partie étoit couverte de bois et de broussailles épaisses. La ligne de front étoit posée avec deux pièces de canons sur le bord du bois, et le derrière d'une haie parallèle à la ligne, avec une prairie ouverte directement au front. La seconde ligne étoit dans le bois environ trois cents verges en arrière de la seconde, avec un double front, la côte où ils étoient posés allant en pointe, et il y avoit deux vieux champs à droite et à gauche. Dans cette position nous attendîmes l'approche de l'ennemi, aiant eu la précaution d'envoyer les bagages à cet endroit, qui avoit été fixé pour le rendezvous en cas de défaite. Le Lieutenant-colonel Lee avec sa légion, son infanterie et une partie de ses coureurs, rencontrèrent l'ennemi qui avoit et il y eut une dure escarmouche avec le Lieutenant-colonel Tarleton, où l'ennemi souffrit beaucoup. Le Capitaine Armstrong chargea la légion Britannique et tailla en pièces près de trente de leurs dragons; mais le Lieutenant-colonel Lee fut obligé de se retirer et de se poster dans la ligne, l'ennemi aiant renforcé son avant-garde.

L'action commença par une canonade qui dura environ vingt minutes lorsque l'ennemi avança sur trois colonnes. Les Hessois à droite, les gardes dans le centre et le Lieutenant-colonel Webster avec sa brigade sur la gauche. Toute l'armée traversa les vieux champs pour attaquer les brigades de la Caroline du Nord, qui attendirent l'attaque jusqu'à ce que l'ennemi fut à environ cent quarante verges; pour lors une partie commença à tirer, mais un grand nombre s'enfuit sans tirer un seul coup. Les Généraux et les officiers de l'état-major firent tout ce qu'ils purent pour les engager à tenir et à rester dans leur ligne, mais ni l'avantage de la position, ni aucune autre considération furent capables de les faire rester. Le Général Stevens et le Général Lawson et l'état major de ces brigades eurent plus de succès. La milice de la Virginie fit une réception très vive à l'ennemi et soutint pendant longtemps un feu considérable; mais aiant été repoussée, l'action devint générale. Les corps de réserve sous Washington et Lee eurent un fort engagement, et se conduisirent très bien. En un mot, le combat fut long et cruel et l'ennemi n'eut l'avantage que par la supériorité de sa discipline.

L'ennemi aiant enfoncé le second régiment de Maryland, cerné notre flanc gauche, et parvenu à l'arrière garde de la brigade de la Virginie, et gagnant déjà notre droite, qui auroit environné toutes les troupes du Continent; je jugeai à propos d'ordonner la retraite. A peu près dans ce tems le Lieutenant-colonel Washington tomba avec ses chevaux sur la brigade des gardes; le premier régiment de Maryland commandé par le Colonel Gunby, et secondé par le Lieutenant-colonel Howard, suivit les chevaux avec leurs baïonnettes; presque tout ce parti fut sacrifié. Le Général Huger qui fut le dernier qui le trouva engagé, donna un échec à l'ennemi. Nous nous retirâmes en bon ordre à la rivière de Reedy Fork et nous traversâmes à gué, à environ trois miles du champ de bataille; nous fîmes halte ensuite, et nous reposâmes les troupes jusqu'à ce que nous eussions ramassés ceux qui traînoient en arrière. Nous avons perdu notre artillerie et deux chariots de munition, la plus grande partie des chevaux aiant été tuée avant de faire la retraite et nous étant impossible de mouvoir les pièces d'artillerie que dans le grand chemin. Après avoir amassé nos traîneurs, nous nous sommes retirés ici dix miles d'ici de Guilford.

Suivant la meilleure information que nous avons pu avoir, la perte de l'ennemi est considérable, aiant près de six cents hommes tant tués que blessés, outre quelques prisonniers que nous avons amené.

J'envoie ci-joint à votre Excellence un retour des blessés, tués et de ceux qui manquent. La plus grande partie de ces derniers s'étant retiré chez eux comme la milice n'a que trop coutûme de faire après une action. Je ne puis croire que l'ennemi ait fait un grand nombre de prisonniers. Nos gens ne sont point découragés et sont prêts à une autre bataille. Je regrette seulement la perte de plusieurs braves officiers qui ont été tués et blessés dans l'action. Parmi les derniers sont le Général Stevens qui a reçu un coup à la cuisse et le Général Huger qui a été blessé à la main; parmi les premiers est le Major Anderson de la ligne de Maryland.

La fermeté des officiers et des soldats durant le cours de la campagne a été sans pareille. Au milieu d'une infinité de difficultés ils ont montré un degré de grandeur et de force qui ajoutera à jamais un nouveau lustre à leur réputation militaire. J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect et d'estime, de votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur,

NATHANIEL GREENE.

A son Excellence Samuel Huntington, Ecuyer,
Président du Congrès.

RETOUR des tués, blessés et de ceux qui manquent des troupes du Continent dans l'action du 15 Mars, 1781, près de la maison de Cour de Guilford, dans la Caroline du Nord.

Au Camp, au Fourneau de Speedwell, dans le Comté de Guilford, Caroline du Nord, 17 Mars, 1781.

Brigade des réguliers de la Virginie, commandée par le Brigadier-général Huger. 1 capitaine, 2 subalternes, 3 sergens, 23 soldats tués. 4 sergens, 35 soldats blessés. 39 soldats de manque.

Brigade des réguliers de Maryland, commandée par le Colonel Williams. 1 major, 1 subalterne, 2 sergens, 11 soldats tués. 5 capitaines, 1 sergent, 36 soldats blessés et amenés. 3 sergens, 9 tambours et fifres, 88 soldats de manque.

Bataillon de Delaware, compagnie du Capitaine Kirkwood. 7 soldats tués. 2 subalternes, 11 soldats blessés. 2 tambours et fifres, 13 soldats de manque.

Détachemens du premier et du troisième régiment de cavalerie, commandés par le Lieutenant-colonel Washington. 3 soldats tués. 2 capitaines, 2 subalternes, 4 soldats blessés, prisonniers de guerre. 3 soldats de manque.

Légion partisane, commandée par le Lieutenant-colonel Lee. 3 soldats tués. 1 capitaine, 1 sergent, 7 soldats blessés, prisonniers de guerre. 7 soldats de manque.

Total. 1 major, 9 capitaines, 7 subalternes, 14 sergens, 8 tambours et fifres, 290 soldats.

Le Brigadier-général Huger blessé légèrement à la main.

Je n'ai point reçu de retour des compagnies d'artillerie, mais leur perte est très peu de chose.

Ce retour est le plus exact que l'on puisse avoir actuellement, mais on espere que plusieurs de ceux qui manquent rejoindront leurs corps.

O. H. WILLIAMS, D. A. Gen.

RETOUR des tués, blessés et manquans de la milice, dans l'action à la maison de Cour de Guilford, dans la Caroline du Nord, le 15 Mars, 1781.

Au Camp, au Fourneau de Speedwell, dans la Caroline du Nord, du 15 Mars, 1781.

Première brigade de la milice de la Virginie, commandée par le Brigadier-général Stevens. 2 capitaines, 9 soldats tués. 1 capitaine, 4 subalternes, 30 soldats blessés. 1 major, 1 capitaine, 3 subalternes, 3 sergens, 133 soldats de manque.

Seconde brigade de la milice de la Virginie, commandée par le Brigadier-général Lawson. 1 soldat tué. 1 major, 2 subalternes, 13 soldats blessés, 1 subalterne, 3 sergens, 83 soldats de manque.

Régimens de coureurs, commandés par les Colonels Campbell et Lynch, 2 capitaines, 1 soldat tués. 1 capitaine, 1 subalterne, 1 sergent, 13 soldats blessés. 1 capitaine, 7 subalternes, 8 sergens, 78 soldats de manque.

Total. 8 capitaines, 18 subalternes, 15 sergens, 361 soldats.

Le Brigadier-général Stevens blessé à la cuisse. On espere que plusieurs de ceux qui manquent reviendront, ou qu'on les trouvera chez eux.

O. H. WILLIAMS, D. A. Gen.

RETOUR de la milice de la Caroline du Nord, tués, &c.

Deux brigades commandées par les Brigadiers-généraux Butler et Eaton. 6 soldats tués. 1 capitaine, 1 subalterne, 3 soldats blessés. 2 capitaines, 9 subalternes, 552 soldats de manque.

Total. 3 capitaines, 10 subalternes, 561 soldats.

La cavalerie du Nord, commandée par le Marquis de Breigny a perdu 1 homme tué et 1 blessé.

Je n'ai point reçu de retour des régimens de la Caroline du Nord; ceux qui manquent sont probablement retournés chez eux. Suivant le rapport des Généraux et des officiers de l'état-major très peu ont été tués ou pris, la plus grande partie aiant jeté leurs armes à bas et abandonné le champ de bataille au commencement de l'action.

O. H. WILLIAMS, D. A. Gen.

Publié par ordre du Congrès,

CHARLES THOMSON, Secrétaire.

Par CHARLES Comte de CORNWALLIS, Lieutenant-Général des Forces de sa Majesté.

PROCLAMATION.

COMME, par la grace du Dieu Tout-puissant, les armées de sa Majesté ont eu un succès signalé par une victoire complète remportée sur les forcés des rebelles le 15 du présent, j'ai jugé à propos de publier cette Proclamation pour engager les loiaux sujets de sa Majesté à tenir ferme et à tâcher de concourir à remettre le bon ordre et le gouvernement. Et comme il m'a été représenté que plusieurs personnes dans cette Province, qui ont pris parti dans cette rébellion, après avoir éprouvé l'oppression et l'injustice du gouvernement rebel, et après avoir vu les erreurs dans lesquelles ils ont été induits par de mauvaises représentations, et par des faussetés, désirent sincèrement retourner à leur devoir et à leur fidélité, j'avertis par ces présentes et je promets à toutes personnes (excepté les meurtriers) qui se rendront avec leurs armes et munitions aux Quartiers-généraux, ou à l'officier commandant dans le district contigu à leurs différentes demeures, d'ici au 20 Avril prochain, qu'elles auront la liberté de retourner chez elles sur leur parole militaire, et qu'elles seront protégées dans leurs personnes et dans leurs biens par les troupes Britanniques contre toute sorte de violence, et qu'elles seront aussitôt possible, remises dans tous les privilèges du gouvernement légal et constitutionnel. Donnée sous mon seing aux Quartiers-généraux, ce 18 Mars, 1781, dans la vingt-unième année du règne de sa Majesté.

Par ordre de sa Grandeur,

HENRY BRODENET, A. D. D.

NOUVELLE-YORK, le 18 Avril.

Nous sommes informés que le Général Greene dans sa lettre au Congrès donne pour raison d'avoir hazardé une action contre le Lord Cornwallis, qu'il lui étoit impossible d'avoir des provisions pour ses troupes, et qu'au moins de défaire l'armée sous le commandement de ce Lord, il y avoit toute apparence que toute la Province de la Caroline du Nord s'uniroit à lui. Qu'il avoit élevé à Hillsborough l'étendard du Roi et que 700 personnes s'étoient enrôlés sous lui en un seul jour.

Le 25 Avril. Les lettres de la Caroline du Nord au sujet de la victoire remportée le 15 du mois dernier sur le Général Greene, s'étendent beaucoup sur la bravoure du régiment de Rose de son Altesse Sérénissime le Landgrave de Hesse, commandé par le Colonel de Ruy. Il composoit le centre de l'armée du Roi; il chargea les rebelles avec le courage et la fermeté de la dixième Légion de César, et il reçut les applaudissemens généraux des braves troupes qui formoient les ailes de l'armée Britannique. Après le feu de la première volée il se jetterent sur l'ennemi, en colonnes pesantes et invincibles, renversant et tuant tous ceux qui croioient se rendre. Le carnage fut horrible.

Dès ordres Généraux, Nouvelle-York, 25 Avril, 1781. L'arrivée du vaisseau de sa Majesté Amphitrite, avec des dépêches du Lieutenant-général

CUSTOM-HOUSE, QUEBEC.

O U T W A R D S,
Ship Terrible, Thomas Woodey, for London.

CITY AND DISTRICT of }
MONTREAL. } For Monday the 4th June, 1781.

At a Meeting of his Majesty's Commissioners of the Peace,
IT was ordered that the price and affize of Bread fixed for the last month should be continued for one month from this day.
By order of the Commissioners.
J. BURKE, Cs. Ps.

CITY AND DISTRICT of }
MONTREAL. } Montreal, for Monday the 4th June, 1781.

At a Meeting of his Majesty's Commissioners of the Peace,
IT was resolved that the prices of Grain and other articles were found to be the same, as were published for the last month, in this District.
By order of the Commissioners.
J. BURKE, Cs. Ps.

ADVERTISEMENT S.

CUMING & DOUGLAS, Goldsmiths, Jewellers,

Clock and Watch-makers and Engravers, who have for some time wrought for the most approved Masters in London, beg leave to inform the public, that they have opened Shop in Rue sous le Fort street in the Lower-town, where they intend carrying on their business in all its different branches on the most reasonable terms; those who please to favour them with their commissions may depend upon being punctually served at the shortest notice and the most reasonable terms.

N. B. They expect a neat assortment of Jewellery with the Fleet. The highest prices for old Gold and Silver.—China mended neatly.

ALEXANDER GRANT and THOMAS SULLIVAN

beg leave to inform their Friends and the Public, that they propose opening Tavern on the first of July next in the House formerly occupied by Mr. Hugh Faries in Montreal, where good and genteel Entertainment will be furnished for Man and Horse, on the most reasonable terms.
Montreal, June 16, 1781.

ALEXANDRE GRANT et THOMAS SULLIVAN

prennent la liberté d'informer leurs Amis et le Public, qu'ils se proposent de tenir Auberge le premier jour de Juillet prochain dans la maison ci-devant occupée par Hugh Faries à Montréal; où tous ceux qui voudront les employer seront bien servi, et où il y aura des commodités pour y recevoir les chevaux.
Montréal, 16 Juin, 1781.

JOHN THOMSON, Merchant of Montreal,

requests all those who have any Accounts against him to deliver them immediately that they may be settled and paid; and that all those who are indebted to him may pay off their respective accounts before the first of August next, otherwise they will be put into an Attorney's hands to be sued for without delay.
JOHN THOMSON.
Montreal, 1st June, 1781.

JEAN THOMSON, Marchand de Montréal, prie

tous ceux à qui il doit de lui envoyer leurs comptes pour être payés immédiatement; et ceux qui lui doivent de satisfaire et liquider leurs comptes respectifs avant le premier jour d'Août prochain, sans quoi il les mettra entre les mains d'un Avocat pour être poursuivis sans délai.
JOHN THOMSON.
Montréal, 1 Juin, 1781.

Just imported by ANGUS GRANT, Watchmaker in the Upper-

town,

TABLE and standing Clocks, Officers Fuzees,

fowling Pieces, duelling and pocket Pistols, Violins, Violin and guitar strings, new invented Flutes with 6 Keys, common ditto, best coloured Wafers, Wax, India Ink and Ink-powders, Hair-pencils, Paper, Canes of all sorts, with a variety of other Articles, which will be Sold cheap for Ready money.

Nouvellement importé par ANGUS GRANT, Horloger à la

Haute-ville,

DES Pendules et Horloges, des Fusils d'Officiers,

et de chasse, Pistolets de poche, Violons, Cordes à Violon et à Guittar, Flutes à 6 clefs nouvellement inventées, ditto communes, du Pain à chanter de plusieurs couleurs, de la Cire, de l'Encre de la Chine et de la Poudre d'Encre, des Pinceaux de cheveau, du Papier, des Canes de toute sorte, avec plusieurs autres articles qu'il vendra à bon marché pour argent comptant.

THE Copartnership of DUNLOP & PORTEOUS

being now dissolved, all persons indebted to the said Copartnership are requested to make speedy payment to James Dunlop now present; and if any person or persons have any demands thereon to send in their accounts to him immediately.

JAMES DUNLOP,
ANDREW PORTEOUS.

COMME la Société de DUNLOP & PORTEOUS est

actuellement dissoute, tous ceux qui doivent à la dite Société sont priés de payer promptement à James Dunlop, actuellement présent; et si quelques-uns ont quelques demandes contre la dite Société, de lui envoyer leurs comptes immédiatement.
JAMES DUNLOP,
ANDREW PORTEOUS.
Montréal, le 28 Mai, 1781.

Just imported by Mrs. SARAH SIMPSON, and to be Sold at her Store

opposite the Great Church, a general Assortment of Goods, amongst which are the following, viz.

RED and white Port, cask and bottled Porter,

Cinnamon and Aniseed Waters, Cherry Brandy, Lemon Juice and Vinegar, bloom, muscottle, jar and sun Raisins, Prunes and Tamarinds, Almonds, hyson, green and bohea Tea, Olive Oil, Pickles, Ketchup and India Soy, sugar-Almonds, Corriander and Caraway, Spices of all sorts, Mulcovado Sugar and Turkey Coffee, triple, double and single refind Sugar, red Herring and Barley, Tobacco and Pipes, Stationary, China, earthen and glass Ware, tin Ware, blue and white Paint, Lint-seed Oil, black Lead, Wax-lights, mould and dipt Candles, Soap, Blue and Starch, Hosiery, Ladies French heel Shoes, Flowers, Plumes and Ostrich Feathers, compleat suits of Childrens Bed

Linen, Dress-caps, Silk Petticoats and Stays, Millinery and Calicoes, ready made Shirts, Matresses, Russia Sheeting and Table-cloths, Bombazeen and mourning Crape, Court Calendars, and Lists of the Army, with many other articles too tedious to mention.
Quebec, June 6, 1781.

Nouvellement importé par Madame SARAH SIMPSON, et à vendre à son

Magasin vis à-vis la grande Eglise, un assortiment général de Marchandises, consistant entre autres choses, savoir:

VIN de Port, rouge et blanc, de la Biere de Porter

en futailles et en bouteilles, des Liqueurs de Cannelle et d'Anisette, Eau-de-vie de Cerises, Jus de Citron et Vinaigre, Raisins en jarres et séchés au soleil, Prunes et Tamarins, Amandes, Thé hyson, vert et bou, Huile d'Olive, Fruits marinés, Soy et Ketchup, Amandes sucrées, Corriander et Caraway, Epices de toutes sortes, Cassonnade, Café de Turquie, Sucre simple, double et triple raffiné, Harangs rouges et Orge, Tabac à Pipes, Papeterie, Porcelaine, Terrierie et Verrierie, Ustensils de Fer-blanc, Peinture bleue et blanche, Huile de lin, Mine de plomb, Bougies, Chandelles au moule et à la baguette, Savon, Bleu et empois, Bas, Souliers de Dames à talons à la Française, Fleurs, Plumets et Plumes d'Autriche, Trouseaux d'enfants, Coeffures, Jupons de soie, Corps, Indiennes, Chemises d'hommes toute faites, Matelas, Toiles de Russie et Nappes de table, Bombazeen et Crêpe de deuil, Calendriers de Cour et Listes de l'armée, avec plusieurs autres articles trop ennuyeux à mentionner.

Comte de Cornwallis, donne au Commandant en chef, une occasion d'annoncer à cette partie de l'armée, la victoire remportée par les troupes du Roi sous les ordres du Comte sur l'armée rebelle dans la Caroline du Nord, le 15 Mars, 1781, par les propres termes du Lord:

Camp à Guilford, 17 Mars, 1781, "Le Général Greene aiant eu un renfort considérable de milices et troupes engagées pour 18 mois de la Virginie, et après avoir recueilli toute la milice de cette province, s'est avancé avec une armée d'environ 5000 ou 6000 hommes et 4 pieces de canons de fix, jusqu'à cette place. Je l'ai attaqué le 15, et après une action très sérieuse mis son armée en déroute et pris son artillerie. La fatigue des troupes, le nombre des blessés et le manque de provisions nous empêcherent de les poursuivre plus loin que Reedy Fork l'après-midi de l'action."
Ordre à la garnison de se préparer à faire un feu de joie.

VILLE et DISTRICT de }
MONTREAL. } Lundi, 4 Juin, 1781.

A une assemblée des Commissaires de paix de sa Majesté,
Il a été ordonné que le prix et le poids du pain fixé pour le mois dernier, seront continués pour un mois de la date de ce jour.
Par ordre des Commissaires,
J. BURKE, C. P.

VILLE et DISTRICT de }
MONTREAL. } Montréal, Lundi, 4 Juin, 1781.

A une assemblée des Commissaires de paix de sa Majesté,
Il a été trouvé que les prix du Bled et autres articles, étoient les mêmes que dans le mois dernier dans ce district.
Par ordre des Commissaires,
J. BURKE, C. P.

AVERTISSEMENTS.

TOUS ceux qui ont quelques prétensions sur la

succession de feu Robert Malet, ci-devant Marchand de merrin à Chambly, sont priés d'envoyer leurs comptes dûment attestés à Messrs. Guillaume Ashley, maître des caernes, et Jacques Glennie marchand de merrin, à Chambly, ou à Messrs. Jean Barnley et Henry Sweetland de Québec, afin de les liquider le ou avant le premier de Juillet prochain, autrement leurs demandes ne seront plus écoutées.—Et tous ceux qui doivent à la dite succession de Robert Malet sont requis de payer immédiatement, afin de prévenir toutes démarches désagréables.
Quebec, 5 Juin, 1781.

ALL persons having any claims on the Estate of

Robert Malet, late of Chambly Timber Merchant, deceased, are requested to give in their accounts properly attested to Messrs. William Ashley, Barrack-master & James Glennie, Timber-merchant at Chambly aforesaid, or to Messrs. John Barnley & Henry Sweetland of Quebec, in order that they may be liquidated, on or before the first of July next ensuing otherwise their future applications will be utterly unavailable.—And all those who stand anywise indebted to the Estate of the said Robert Malet are earnestly requested to make immediate payment to prevent disagreeable steps being taken.
Quebec, 5th June, 1781.

AVENDRE

Par Encan public, Lundi 25me du présent mois de Juin, 10 heures du matin, à la terre de-defunt Sieur GEORGE HIPPS, proche le passage de la Petite Riviere, près cette ville;

UNE quantité de Bœufs, Vaches, Moutons, Cochons, Volaille, Calèche, Charette, Cariole, Traine, Instrumens et Outils d'Agriculture, Bœufs et Cochons salés, et plusieurs beaux Meubles, Ustensiles de Ménage et autres effets de la Succession du dit defunt Sieur GEORGE HIPPS.
Quebec, le 9 Juin, 1781.

BERTHELOT DARTIGNY, Notaire.

To be SOLD by PUBLICK AUCTION,

On Monday the 25th instant, at 10 o'Clock in the forenoon, at the farm of the

Late Mr. GEORGE HIPPS, deca'd, near the ferry on the Little River, hard by this City,

A Quantity of Beeves, Cows, Sheep, Hogs, and

Poultry; a Calash, Cart, Cariole, and Sied; Tools of Agriculture; salt Pork and Beef; several articles of fine Household-furniture, Kitchen-furniture, and other Effects, belonging to the Estate of the said Mr GEORGE HIPPS, deca'd.

Quebec, June 9, 1781. BERTHELOT DARTIGNY, Notary.

TOUS ceux qui ont embarqué des effets à bord du

Général Haldimand, Capitaine Love, qui s'est perdu en bas du Bic l'Automne dernier, sont priés d'envoyer leurs factures dûment attestés avant le 25 du présent à JAMES TOD, SIMON FRASER et LAUCHLAN LOVE, qui ont été nommés Agens pour veiller à la vente et à la distribution de ce qu'on a pu sauver de la cargaison.
Quebec, le 6 Juin, 1781.

THE Shippers of Goods on board the General

Haldimand, Captain Love, stranded below Bic last fall, are desired to send in their Invoices properly attested before the 25th Instant to James Tod, Simon Fraser and Lauchlan Love, Agents appointed to Superintend the Sale and distribution of what part of said Ship's Cargo has been saved.
Quebec, June 6, 1781.

Quebec, le 31 Mai, 1781.

TOUS ceux qui ont quelques demandes contre

NATHANIEL DAY, Ecuier, Commissaire-général de l'Armée en Canada, depuis son dernier avertissement dans la Gazette du vingt-cinq Mai, 1780, sont requis de les faire à son Bureau à Montréal le ou avant le premier jour de Juillet prochain, passé lequel tems elles ne seront plus écoutées.
Quebec, 31st. May, 1781.

ALL persons who have any Demands on

NATHANIEL DAY, Esq; Commissary-General to the Army in Canada, since his last Advertisement in this Paper of the 25th May, 1780, are forthwith requested to send such demands to his Office at Montreal on or before the 1st. day of July next, or their future applications will be disregarded.

MOULIN à FARINE BRULE'

Sur la Riviere des Hurons, Bassin de Chambly, au Sud.

A VENDRE PAR TROIS CRIE'S

Sur Trois Dimanches de suite, à la porte de l'Eglise de Saint Joseph à Chambly,

au plus offrant et au dernier encherisseur,

LE DROIT de retablir le dit Moulin, ci-devant

à deux Moulanges, ainsi que LA MOITIE' DE L'EMPLACEMENT d'icelui, des Débris, Ferremens, et bois sur le lieu pour faire la grande partie des Mouvements et autres usages, suivant l'Acte passé entre feu Mr. et Dame De Rouville et Mr. Le Gras Pierreville, par-devant Mr. Grisé, Notaire à Chambly, le 9 Septembre, 1767; la premiere crie sera le 17 Juin, la seconde le 24 Juin, la troisieme et adjudication le premier de Juillet prochain; l'acquéreur paiera le montant argent comptant et donnera bonne et suffisante caution pour son accomplissement des Clauses de l'Acte susdit, et en décharger et indemnifier le vendeur en cas qu'il soit requis.

Le dit Moulin prend ses eaux par un Canal creusé dans le Roc, et sa chauffée est formée naturellement par la pierre brute de la Riviere; il a droit de Banalité sur la part du Sieur Rouville à Chambly.

On peut voir l'Acte chez le dit Sieur Grisé, Notaire à Chambly, Mr. Le Guay, Notaire à Montréal, Mr. Mondelet, Notaire à Saint Charles, et le Souffigné.

JEAN JENISON,

At a meeting of his Majesty's Commissioners of the peace for the said District;
IT is Ordered that the Shilling loaf of brown bread do weigh six pounds; and the Shilling loaf of white Bread four pounds, and that the Bakers do mark their Bread with the initial letters of their names. The prices of the under-mentioned articles were found to be as follows, viz.
Fine Flour 30s. Coarse Flour 20s.
The prices of Wheat, Oats, Barley, &c. cannot be ascertained there being none at Market.
By the Court, DAVID LYND, C. P.

To be SOLD at MONTREAL,

On the first day of October next, the following lots of ground with the houses thereon situated, and also the following Orchards and Gardens, viz.

A Lot situated on St. Paul's street, about one hundred and twenty-five feet in front on the line of said street, by about sixty feet in depth on Citadelle street, on which is erected a fine stone house three stories high about ninety feet on said St. Paul's street, secured from fire and from every other accident by being covered with a cement over which is a covering of tin varnished. The gutters are made of free-stone, and lined inside with sheet lead about twenty-five feet long by four feet broad two lines thick, also varnished. There are five cellars and of the same extent of the said house. In the first and second story are twenty fine rooms, and half that number at least may be made in the third story, where all the doors and shutters are made of iron. In the yard are very fine sheds two stories high, a coach-house, an ice-house, stables, a place to store up wood, and several other conveniences. The whole in stone, and secured from fire, with locks and Keys. A yearly rent of three hundred pounds Currency has been several times offered for the premises.

Another lot on the other side of St. Paul's street over against the above mentioned house, one hundred and fifty feet in length on the line of said street, by about eighty feet in depth, at each end of which is a street, well inclosed with a wall, carpenter's work and fine planks, with a gate lock'd; the whole constructed so as to serve as a garden.

Another lot behind the said garden on the side of the River, running to the Ramparts, containing about one hundred and fifty feet in length by sixty feet in depth, on which is erected a stone house one hundred and twenty feet long on the line of the Ramparts, by thirty feet deep, in which are several apartments and conveniences, and a very fine bake-house, with a spacious yard behind said house containing the rest of the said lot; the whole well inclosed, with a gate at each side, lock'd; for which house a yearly rent of one hundred and thirty-two pounds currency has been refused.

Also a lot near the market-place on which is erected a pretty large log-house on a stone foundation, with a cellar, out-houses, dependencies, &c.

Also a fine orchard very well situated on the bank of the River St. Lawrence, distant about two hundred feet North-east from the sheds formerly belonging to the King, containing one hundred and sixty feet in front on the river side by two hundred and forty feet in depth, planted with very fine trees of the best quality, in which orchard stands a pretty large log-house very fit to dwell in, with a small building on one side of it; the whole well inclosed and lock'd.

Also a log-house very fit to dwell in on the North-east side of said orchard from which it is separated only by a narrow street, with a garden of eighty feet on the street and eighty feet in depth, and at the end of the said eighty feet, eighty feet more in depth by two hundred feet in front on another street still running North-east on the bank of said river; the whole well inclosed and lock'd.

As a complete description of the situation and good state of the premises would have been too long, they have been described in order to advertise them for sale as briefly as possible: those therefore who may incline to purchase the said lots, houses, orchard and gardens may be better and more amply acquainted therewith by viewing the premises themselves. They may apply at Quebec to Francois Levesque, Esq; and at Montreal to Jean Dumas St. Martin, Esq; who will give more particular information, and will acquaint them with the conditions of sale and the terms of payment in order to facilitate those who may be desirous of purchasing part or the whole.
Done at the Recollets at Quebec, the 28th of May, 1781. PIERRE DU CALVET.

A VENDRE à MONTREAL,

Au premier jour du mois d'Octobre prochain, les Emplacements suivants, sur lesquels sont construites les Maisons suivantes, et aussi les Vergers et Jardins ci-bas designés.

UN Emplacement situé sur la rue St. Paul, d'environ cent vingt-cinq pieds de front sur le niveau de la dite rue, sur environ soixante pieds de profondeur sur la rue de la Citadelle, sur lequel emplacement est construite une belle Maison en pierre d'environ quatre-vingt-dix pieds sur la ligne de la dite rue St. Paul, à trois étages, à l'abri du feu et de tout autre accident par sa construction, la couverture étant en ciment et par-dessus le ciment couverte en bon fer blanc avec un vernis par-dessus; les dalles sont toutes en pierre de taille et garnies en dedans avec des plaques de plomb d'environ vingt-cinq pieds de long sur quatre pieds de large et deux lignes d'épaisseur vernissées.—Il y a de très belles caves de la grandeur de la dite maison. Au premier et second étage il y a vingt belles Chambres, et on peut en faire le moins la moitié autant au troisième, où toutes les portes et contrevents sont en fer. Dans la cour sont de très beaux hangars à deux étages, remises, glacières, écuries, endroit pour mettre le bois, et plusieurs autres commodités, le tout en pierre à l'abri du feu, et fermant à clef. Pour laquelle maison et dépendances il a été offert plusieurs fois pour loier trois cents livres argent courant d'Halifax par chaque année. Plus un emplacement sur l'autre côté de la rue St. Paul, vis-à-vis la susdite maison, de cent cinquante pieds de long sur la dite rue, sur environ quatre-vingt pieds de profondeur, etant une rue à chaque extrémité du dit emplacement, lequel est très bien clos en pierre, charpente et belle planche, expressément arrangée pour en faire un jardin et fermant à clef.

Plus par derrière du dit jardin du côté du fleuve un autre emplacement qui est continué jusques sur les remparts, de la contenance d'environ cent cinquante pieds de long sur soixante-dix pieds de profondeur, sur lequel dit emplacement est construite une maison de pierre de cent vingt pieds de long sur le niveau du rempart, sur trente pieds de profondeur, où sont plusieurs appartemens et commodités, et une très belle boulangerie, avec une vaste cour sur le derrière de la dite maison, contenant tout le reste du dit emplacement—le tout très bien clos, avec une grande porte-cochère de chaque côté fermant à clef—pour laquelle maison on a refusé cent trente-deux livres argent courant d'Halifax de loier par chaque année.

Plus un emplacement près la place du marché sur lequel est construite une assez grande maison en bois sur un solage de pierre, avec cave, bâtimens, et dépendances, &c.

Plus un beau verger très bien situé et sur le long du fleuve St. Laurent, distant d'environ deux cents pieds au Nord-est des hangars anciennement au Roi, le dit emplacement de cent soixante pieds de front sur la rivière, et deux cents quarante pieds de profondeur, planté de très beaux arbres et de la meilleure qualité, dans lequel verger est une assez grande maison en bois très logeable, avec un petit bâtiment à côté, le tout bien clos et fermant à clef, &c.

Plus de l'autre côté et au Nord-est du dit verger séparée seulement par une petite rue est une maison en bois très logeable avec un jardin de quatre-vingt pieds sur la rue, quatre-vingt pieds de profondeur, et au bout des dits quatre-vingt pieds quatre-vingt autres pieds de profondeur, sur deux cents pieds de front sur un autre rue allant toujours au Nord-est sur le bord du dit fleuve, le tout bien clos et fermant à clef.

Comme il auroit été trop long de donner une désignation parfaite de la situation, et du bon état des dits biens, on s'est retraint pour les annoncer en vente à les désigner le plus succinctement qui a été possible. Ceux qui voudront acheter les dits emplacements, maisons, verger et jardins ci-dessus pourront en avoir une plus ample et meilleure connoissance par eux-mêmes s'ils le désirent, et s'adresseront à Québec à Mr. Francois Levesque, Ecuier, et à Montréal à Mr. Jean Dumas St. Martin, Ecuier, lesquels Messieurs auront la complaisance de leur en donner une plus ample information, ainsi que des conditions de la vente, et des termes du paiement pour faciliter ceux qui desireront en faire l'acquisition en total ou en partie.
PIERRE DU CALVET.

Fait au Recollets à Québec, le 28 Mai, 1781.

A une séance des Commissaires de sa Majesté pour la paix dans le dit district,
Il est ordonné que le pain bis d'un shelling pèsera six livres, et le pain blanc d'un shelling quatre livres, et que les Boulangers marqueront les lettres initiales de leurs noms sur leur pain. Les prix des articles ci-dessous mentionnés sont constatés, savoir:
La Fleur 30s. La Grosse Farine 20s.
L'on ne peut constater le prix du bled, avoine, orge, &c. n'en venant pas actuellement au marché.
Par la Cour, DAVID LYND, C. P.

COMME Timothé Connolly se propose de quitter cette Province le quinze de Juillet prochain, il prie tous ceux qui lui doivent de le paier le ou avant le trentième jour du présent; et ceux à qui il doit de lui envoyer leurs Comptes avant le quinze de Juillet pour les acquitter.
Québec, 1 Juin, 1781.

N. B. Il vendra la Maison où il demeure actuellement, avec le Jeu de Paume, et le Jardin, qui sont agréablement situés dans le fauxbourg St. Jean.

AS TIMOTHY CONNOLLY proposes quitting this province by the 15th. of July next, he desires all persons indebted to him to make payment on or before the 30th. of this instant June; and those to whom he may be indebted are desired to send in their Accounts before the said fifteenth of July that they may be discharged.
Québec, June 1st. 1781.

N. B. The House, Ball-court, Garden, &c. where he now lives, pleasantly situated in St. John's Suburb, are to be dispos'd of.

A VENDRE par LICITATION,

En la Cour des Prerogatives tenante au Collège des Révérends Peres Jésuites à Québec, la 1re. criée sera le Vendredi 8 du présent mois de Juin, la 2de. criée le Vendredi suivant 15me. et l'adjudication le Vendredi suivant 22 du présent mois, les Biens ci-après mentionnés dépendans de la Succession de feu Sieur George Hipps, vivant Marchand de Québec.

I° UN emplacement et maison dessus construite en pierre, à deux étages, situés en la Haute-ville de Québec, de 80 pieds sur la rue St. Jean, sur 30 pieds sur la rue des Pauvres, joignant d'un côté à la rue St. Jean, d'autre côté à l'emplacement et maison de feu Sieur Barthelemy Cotton, par-devant à la rue des Pauvres et par-derrière au terrain du dit feu Sieur Cotton.

II° Une terre située au lieu de la Canardière près la ville de Québec de 2 arpens, 6 perches et 16 pieds de front et plus s'il s'y trouve, sur la profondeur qu'elle peut avoir depuis la petite Riviere St. Charles jusqu'à la terre de Prisque Lessard, avec une belle et commode maison et vaste grange, étable et écurie dessus construites et un beau jardin, la dite terre étant en plus grande partie en excellente prairie, le restant en terres labourables où sont ensemencés 50 minots d'avoine, 8 minots de pois et 2 minots et demi de patates.

III° Une terre en bois de bout de 3 arpens de front sur 20 de profondeur, située au village St. Joseph au-dessus de Charlebourg, bornée au Sud-ouest aux terres des Religieuses et au Nord-est à Joseph Bedard, tenant par-devant au nommé Réaume et par-derrière à Pierre Guillebeau, avec une petite maison de bois.

Si quelques-uns prétendent avoir droits sur les dits Biens, ils sont requis d'en faire leurs déclarations, avant l'adjudication, au Greffe ou en l'étude de l'Avocat soussigné à Québec qui donnera les conditions de vente et tous les éclaircissemens nécessaires.
A Québec, le 1 Juin, 1781. BERTHELOT DARTIGNY, Avocat.

To be SOLD by AUCTION,

In the Court of Prerogatives held in the Jesuits College in Quebec, to be put up for the first time on Friday the 8th of June Instant, the second time on Friday the 15th, and the adjudication on Friday the 22d, the following Lot and Houses belonging to the Estate of the late Mr. GEORGE HIPPS, Merchant of this city.

I. A Lot and stone House thereon erected two stories high, situated in the Upper-town of Quebec, containing 80 feet on St. John's street, by 30 feet on Palace Street, joining on one side to St. John's street on the other side to the lot and house of the late Mr. Barthelemy Cotton, in front to Palace street and behind to the land of the said Mr. Cotton.

II. A lot of land situate at la Canardière, near Quebec, containing 2 arpents, 6 perches and 16 feet in front, and more if it should be found, by as much in depth as it may contain from the little River St. Charles to the land belonging to Prisque Lessard, with a genteel and convenient house and a large barn and stables thereon erected, with a fine garden; the greatest part of the said land makes an excellent meadow, the remainder being arable ground, in which are sown 50 bushels of oats, 8 bushels of pease, and two bushels and a half of potatoes.

III. A lot of wood land of 3 arpents in front by 20 arpents in depth, situate in the village St. Joseph above Charlebourg, bounded on the South-west side by the lands belonging to the Nuns, and on the North-east side by Joseph Bedard, in front by the named Réaume and behind by Pierre Guillebeau, with a small log-house.

Any person or persons who have any claims on the said Estates are requested to make the same known before the adjudication, to the Clerk of said Court or to the under-written Advocate in Quebec, who will make known the conditions of sale and give all necessary information.
Québec, June 1, 1781. BERTHELOT DARTIGNY, Advocate.

N. BAYARD, dans la maison attenant Mr. Vienne, sur la rue St. Paul à Montreal, à pour vendre;

Des Vins de Madère, Claret, Porte, Sherry, Teneriff, Fayal et Rouge d'Espagne.	En Pipes, en Barriq. et en Quarts.	De la Bière de Dorchester en caisses, à grand marché; De la Bière en Bouteilles; De la Bière de Bristol, en Barriques, et du Cydre, Du Vinaigre en Quarts; De la Cassonnade; Du Caffé; Du Beurre d'Irlande; Du Cuir d'Angleterre; Du Fromage en Paniers, &c. &c.
Des Vins de Madère de la meilleure qualité, Claret choisi et de Porte.	en Bouteilles.	
Du Rum; de vieil Esprit de la Jamaïque; De l'Eau-de-vie de Cognac;		

N. BAYARD, next door to Mr. Vienne's in St. Paul's street Montreal, has for sale;

Madeira, Claret, Port, Sherry, Teneriff, Fayal and Red Spanish Best Madeira, Choice Claret and Port, Rum; Old Jamaica Spirits;	Wines, by the Pipe, Hoghead or Quarter Cask.	Cognac Brandy; Dorchester Beer, in cases, very cheap; Bottled Porter; Bristol Beer, Taunton Ale } in Hogheads; and Cyder; Vinegar in barrels; Muscovado Sugars; Coffee; Irish Butter; English Leather; Cheese in baskets, &c. &c.
	Wine, in bottles.	